



DT-Mobil Easy 125 l - 600 l

- D** **Mobile Dieseltankanlage**
2-15 bestehend aus einwandigem PE-Tank, mit Elektropumpe und Deckel (wahlweise mit ADR-Zulassung (für 200l und 600l) nach ADR 1.1.3.1 c) (für 125l, 200l und 430l) - **Betriebsanleitung Original** -
- E** **Sistema de depósito diésel móvil**
54-66 compuesto de un depósito de PE de pared sencilla, con bomba eléctrica y cubierta (opcionalmente) con homologación ADR (para 200l y 600l) según ADR 1.1.3.1 c) (para 125l, 200l y 430l)
- GB** **Mobile diesel filling station**
15-27 comprising a single-wall PE tank, with electric pump and lid (optional) with ADR approval (for 200 l and 600 l) to ADR 1.1.3.1 c) (for 125 l, 200 l and 430 l)
- S** **Mobil dieseltankanläggning**
67-79 som består av en singelväggs PE-tank, med elpump och lucka (valfritt) med ADR-typgodkännande (för 200l och 600l) enligt ADR 1.1.3.1 c) (för 125 l, 200 l och 430 l)
- F** **Station de ravitaillement gasoil mobile**
28-40 composée d'une cuve en PE à simple paroi avec pompe électrique et capot (en option) avec homologation ADR (pour 200 l et 600 l) selon ADR 1.1.3.1 c) (pour 125 l, 200 l et 430 l)
- FIN** **Liikkuva dieseltankkauslaitteisto**
80-92 koostuen yksiseinäisestä PE-säiliöstä, sähköpumpulla ja kannella (valinnaisesti) varustettuna ADR-hyväksyntä (tuotteille 200 l ja 600 l) ADR 1.1.3.1 c): n mukaisesti (tuotteille 125 l, 200 l ja 430 l)
- I** **Impianto mobile di rifornimento diesel**
41-53 costituito da un serbatoio in PE monoparete con elettropompa e coperchio (a scelta), con omologazione ADR (per impianti da 200 e 600 litri) secondo la sottosezione 1.1.3.1 c) ADR (per impianti da 125, 200 e 430 litri)



DT-Mobil Easy
600l, kranbar



DT-Mobil Easy
200l

Manuel d'utilisation

- à remettre à l'utilisateur
- à lire impérativement avant la mise en service
- à conserver pour pouvoir le consulter ultérieurement

Sommaire**1. Généralités**

- 1.1 Sécurité
 - 1.1.1 Maintenance et inspection
 - 1.1.2 Utilisation de pièces d'origine
 - 1.1.3 Utilisation de la station de ravitaillement
 - 1.1.4 Avertissements apposés sur la station de ravitaillement
- 1.2 Utilisation conforme
 - 1.2.1 DT-Mobil Easy avec homologation ADR
 - 1.2.2 DT-Mobil Easy selon ADR 1.1.3.1 c)
 - 1.2.3 Résumé
- 1.3 Utilisation inappropriée

2. Caractéristiques techniques

- 2.1 Cuve
- 2.2 Pompe
- 2.3 Pistolet distributeur

3. Construction**4. Première mise en service****5. Fonctionnement**

- 5.1 Stockage
- 5.2 Manutention...
 - 5.2.1 ...à la main
 - 5.2.2 ... avec un chariot élévateur
 - 5.2.3 ... avec une grue
- 5.3 Transport
- 5.4 Remplissage de la cuve
- 5.5 Ravitaillement

6. Accessoires

- 6.1 Capot
- 6.2 Compteur digital
- 6.3 Jauge de niveau

7. Entretien et inspection

- 7.1 Mesures de sécurité
- 7.2 Tableau d'entretien et d'inspection

8. Mise hors service

- 8.1 Mise hors service après expiration de l'homologation ADR
- 8.2 Arrêt définitif / déclassement

9. Garantie**10. Compte rendu de contrôle****11. Déclarations de conformité**

- DT-Mobil Easy avec homologation ADR
- DT-Mobil Easy selon ADR 1.1.3.1 c)

12. Certificats d'homologation BAM

- DT-Mobil Easy 200l
- DT-Mobil Easy 600l

1. Généralités

La station de ravitaillement gasoil mobile est conforme à l'état de la technique et aux règles techniques de sécurité reconnues.

La station de ravitaillement porte le marquage CE, ce qui signifie que les directives européennes et normes harmonisées pertinentes pour la station de ravitaillement ont été appliquées lors de la conception et de la fabrication.

La station de ravitaillement ne doit être utilisée qu'en parfait état technique dans la version livrée par le fabricant.

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas autorisé de procéder à des transformations de la station de ravitaillement (hormis le montage d'accessoires spécialement prévus par le fabricant).

1.1 Sécurité

Le fonctionnement et la sécurité de chaque station de ravitaillement sont contrôlés avant la livraison.

L'utilisation conforme de la station de ravitaillement est sûre.

En cas d'utilisation erronée ou d'usage détourné, il y a un risque pour :

- la vie de l'utilisateur,
- la station de ravitaillement et autres biens matériels de l'exploitant,
- le bon fonctionnement de l'installation.

Afin d'éviter tout risque pour les personnes, les animaux et les objets, veuillez lire le présent manuel d'utilisation avant la première utilisation de la station de ravitaillement, en particulier toutes les consignes de sécurité.

Assurez-vous :

- que vous-même avez compris toutes les consignes de sécurité,
- que l'utilisateur de la station de ravitaillement est informé des consignes et qu'il les a comprises,
- que le manuel d'utilisation est accessible et situé à proximité de la station de ravitaillement.

1.1.1 Maintenance et inspection

Il convient de contrôler régulièrement le bon état de fonctionnement de la station de ravitaillement.

Ce contrôle comprend notamment :

- Contrôle visuel des fuites éventuelles (étanchéité du tuyau flexible de remplissage et de la robinetterie)
- Contrôle du fonctionnement

- Présence et lisibilité de tous les panneaux d'avertissement, d'obligation et d'interdiction sur l'installation
- Réalisation de toutes les inspections régulières prescrites (détails, voir chapitre 7).

1.1.2 Utilisation de pièces d'origine

Utilisez uniquement des pièces d'origine du fabricant ou des pièces recommandées par ce dernier. Veuillez respecter également toutes les consignes de sécurité et d'utilisation jointes à ces pièces.

Cela concerne :

- les pièces de rechange et d'usure,
- les accessoires.

1.1.3 Utilisation de la station de ravitaillement

Pour éviter les dangers dus à une mauvaise utilisation, la station de ravitaillement ne doit être utilisée que par des personnes ayant

- lu le manuel d'utilisation,
- démontré leurs capacités à utiliser la station,
- été chargées de l'utilisation.



Important !

Le manuel d'utilisation doit être bien accessible pour tout utilisateur.

1.1.4 Avertissements apposés sur la station de ravitaillement

Les panneaux d'avertissement doivent être constamment présents et lisibles sur la station.

Panneaux apposés par le fabricant :



Interdiction de fumer ou de présenter du feu ou une flamme nue

Pose :

sur la face avant de la cuve



Avertissement du risque de blessures aux mains

Pose :

à l'intérieur du capot (ne se voit que si le capot (en option) est ouvert)

1.2 Utilisation conforme

Cette station de ravitaillement gaseoil mobile DT-Mobil Easy est un GRV (grand récipient pour vrac) homologué ADR pour marchandises dangereuses du groupe d'emballage III (pour liquides non inflammables polluants pour l'eau à faible dangerosité) ainsi que pour les liquides inflammables ayant un point d'inflammation >55°C.

Ce conteneur de collecte, de transport et de ravitaillement convient également pour une installation extérieure (conditions ambiantes, voir chapitre 2.1).

L'utilisation conforme concerne par exemple (de préférence) les liquides suivants :

- gaseoil / fioul
- biodiesel

1.2.1 DT-Mobil Easy avec homologation ADR

 **Reconnaisable au n° d'homologation D/BAM... figurant sur la plaque signalétique.**

Pour les conteneurs avec homologation ADR :

- il n'y a aucune restriction pour l'usage direct (il est ainsi possible d'aller successivement dans plusieurs endroits de ravitaillement depuis le lieu de départ).
- il n'y a aucune restriction pour le déchargement sur le lieu de ravitaillement, cependant :

 **Important !**
Dans les zones de protection de l'eau, utiliser la station uniquement en combinaison avec un bac de rétention.

- étiquetage nécessaire (autocollants),
- obligation d'avoir un extincteur,
- obligation d'avoir un document d'accompagnement (ici un document de transport) (respecter les dérogations nationales !),
- respecter la « règle des 1 000 points » selon le tableau 1.1.3.6 ADR : la quantité totale par véhicule doit être < 1000 points (pour le gaseoil, 1 l = 1 point),
- contrôle récurrent par un spécialiste nécessaire tous les 2 ans ½ à compter de la date de fabrication. L'homologation ADR expire au bout de 5 ans. À l'issue des 5 ans, la station de ravitaillement peut encore être utilisée selon la réglementation ADR 1.1.3.1c (voir paragraphes 1.2.2 et 8.1).

 **Important !**
Lisez impérativement les prescriptions de l'ADR.

1.2.2 DT-Mobil Easy selon ADR 1.1.3.1c

 **Reconnaisable à la plaque signalétique sans n° d'homologation D/BAM**

Selon l'ADR 1.1.3.1 c) (appelée également en Allemagne la « réglementation pour les artisans »), le transport de marchandises dangereuses est également autorisé dans des conteneurs sans homologation ADR.

Pour les conteneurs sans homologation ADR :

- transport uniquement pour un usage direct pour son propre compte (c'est-à-dire un seul lieu de ravitaillement et interdiction de faire effectuer le ravitaillement par un tiers),
- interdiction de décharger le conteneur du véhicule sur le lieu de ravitaillement,
- aucun étiquetage nécessaire (autocollants),
- aucune obligation d'avoir un extincteur,
- aucun document d'accompagnement nécessaire,
- contenance autorisée : 450 l max.
La « règle des 1 000 points » s'applique également (voir paragraphe 1.2.1),
- aucun contrôle récurrent nécessaire,
- aucune limitation relative à la durée de vie.

1.2.3 Résumé

Toute autre utilisation est considérée non conforme !

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas autorisé de procéder à des transformations de la station de ravitaillement (hormis le montage d'accessoires spécialement prévus par le fabricant) (voir chapitre 6).

L'utilisation conforme sous-entend également le respect de toutes les consignes données dans le présent manuel.

1.3 Utilisation inappropriée

 **Important !**
Le non-respect des consignes du présent manuel constitue également une utilisation inappropriée.

E n o u t r e :

- Non-respect des réglementations de l'ADR (y compris 1.1.3.1 c) et des dispositions nationales applicables.
- Stockage et transport d'autres liquides que ceux mentionnés dans l'utilisation conforme, par exemple : bioéthanol, substances chimiques, huiles (huile de graissage, hydraulique, huile végétale).

2. Caractéristiques techniques

2.1 Cuve

Avec homologation ADR :

Volume nominal [l]	200	600
Dimensions [cm]:		
- Longueur	80/96*	116
- Largeur	60	80
- Hauteur :		
sans capot	–	102
avec capot (fermé)	61	107
avec capot (ouvert)	122	170
Poids à vide [kg]:		
- sans capot	–	53
- avec capot	28	66
Poids total [kg]:		
- sans capot	–	570
- avec capot	200	583

Selon ADR 1.1.3.1 c):

Volume nominal [l]	125	200	430
Dimensions [cm]:			
- Longueur	80 96*	80 96*	116
- Largeur	60	60	76 80**
- Hauteur :			
sans capot	45	59	73
avec capot*** (fermé)	47	61	78
avec capot*** (ouvert)	108	122	141
Poids à vide [kg]:			
- sans capot	24	25	45
- avec capot	27	28	58
Poids total [kg]:			
- sans capot	132	197	407
- avec capot	135	200	420

*) avec capot ouvert

**) grutable

***) option

Conditions ambiantes :

Températures d'utilisation : - 10°C à + 40°C

2.2 Pompe

(pour connaître le modèle de pompe de la station, voir la plaque signalétique de la pompe)

Pompe 12 V:

Tension (tolérance) :	12 VDC (± 10%)
Fusible :	15 A
Puissance :	120 W
Débit :	env. 25 l/min
Pression refoul. maxi :	env. 1,5 bar
Température du liquide :	- 10°C à + 40°C

Pompe 12 V:

Tension (tolérance) :	12 VDC (± 10%)
Fusible :	25 A
Puissance :	280 W
Débit :	env. 40 l/min
Pression refoul. maxi :	env. 1,5 bar
Température du liquide :	- 10°C à + 40°C

Pompe 24 V:

Tension (tolérance) :	24 VDC (± 10%)
Fusible :	15 A
Puissance :	280 W
Débit :	env. 40 l/min
Pression refoul. maxi :	env. 1,5 bar
Température du liquide :	- 10°C à + 40°C

2.3 Pistolet distributeur

Raccordement :	Filetage intérieur 1" avec articulation
Tube d'écoulement :	Ø 23 mm
Modèle :	avec dispositif d'arrêt automatique

3. Construction

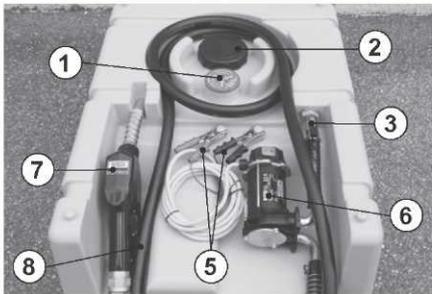


Figure 3.1 : DT-Mobil Easy 2001

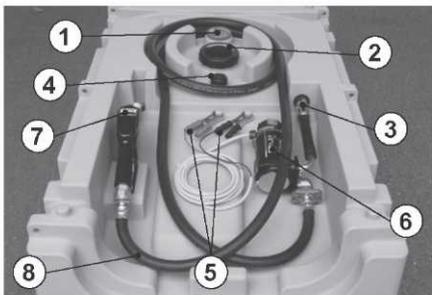


Figure 3.1 : DT-Mobil Easy 430I

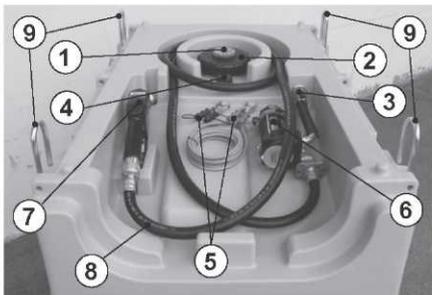


Figure 3.1 : DT-Mobil Easy 430I grutable / 600I

- ① Soupape de mise à l'air libre et de surpression
- ② Ouverture de remplissage
- ③ Vanne coupe-circuit alimentation pompe
- ④ Bouchon pour la pose d'une jauge de niveau (option)
- ⑤ Pincres crocodile
- ⑥ Pompe électrique
- ⑦ Pistolet distributeur
- ⑧ Flexible de distribution
- ⑨ Anneaux de levage (uniquement pour les cuves 600 l et 430 l grutables)

4. Première mise en service

1. Collez de façon permanente les autocollants fournis avec les documents de la cuve sur la face avant ou arrière, ou encore des deux côtés (pour la cuve de 600 l).

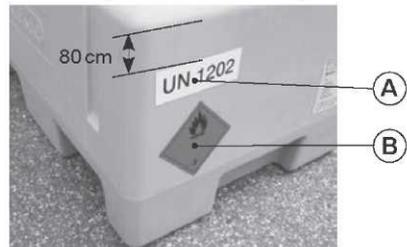


Figure 4.1 : Étiquetage cuve 125 l arrière



Figure 4.2 : Étiquetage cuve 200 l avant



Figure 4.3 : Étiquetage cuve 430 l avant



Figure 4.4 : Étiquetage cuve 600 l des deux côtés

- Ⓐ UN 1202 (pour gasoil)
- Ⓑ Étiquette de danger

2. Dévissez le bouchon de remplissage et vérifiez que l'intérieur de la cuve ne contient pas de saletés (le cas échéant, la nettoyer avec un aspirateur, par exemple).
3. Remplissez la cuve (voir 5.4, point 2).



Important !

Utilisez impérativement un pistolet automatique pour cela afin d'éviter les débordements.

4. Procédez à un essai de ravitaillement comme décrit au paragraphe 5.5 en gardant toutefois le pistolet dans l'ouverture de remplissage encore ouverte.
5. Obtenez ensuite l'ouverture de remplissage avec le bouchon.

La station de ravitaillement est alors prête à fonctionner.

5. Fonctionnement

5.1 Stockage



Attention !

Endommagement (déformation) de la cuve en cas de réchauffement trop intense ou de surcharge mécanique.

- N'exposez pas la cuve en plastique de grande qualité trop longtemps à la lumière directe du soleil, ni pendant le transport sur le véhicule, ni lors du stockage.
- N'empilez pas des cuves remplies les unes sur les autres (excepté pour la cuve 200 l avec homologation ADR).

Conditions de stockage appropriées :

- Température ambiante : - 10 °C à + 40 °C (recouvrir la cuve en cas de stockage à l'extérieur par ex.)
- Sol : plat et lisse (sans aspérités)
- Possibilité d'empilage :
2 cuves vides (!) maxi.



Important !

Pour l'empilage :

- Pour le modèle avec capot, celui-ci doit être fermé et bien verrouillé au moyen des deux crochets à levier ⑩.
- Pour la fixation, il faut emboîter les quatre ergots de blocage ⑪ situés sur le dessus de la cuve ou du capot dans les quatre gorges situées au niveau de la face inférieure de la cuve.



Figure 5.1a :
Crochets à levier du capot



Figure 5.1b :
Ergot de blocage

5.2 Manutention...

5.2.1 ...à la main

Quand elle est vide, la station DT-Mobil Easy peut être portée par les poignées en creux situées de chaque côté de la cuve. Veuillez noter le poids des stations vides.



Figure 5.2.1 : Poignée en creux

- 125l = 24-27kg
- 200l = 25-28kg
- 430l = 45-58kg
- 600l = 53-66kg

5.2.2 ... avec un chariot élévateur



Important !

Pour soulever la station en toute sécurité avec un chariot élévateur, utilisez les empreintes situées sous la cuve.

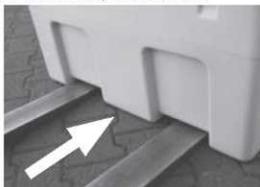


Figure 5.2.2 : Chariot élévateur

5.2.3 ... avec une grue



Danger !

La chute d'une station DT-Mobil Easy peut provoquer de graves dommages corporels.

Avant chaque utilisation de la grue, vérifiez que les quatre anneaux sont correctement fixés et boulonnés. Il est interdit de stationner sous la charge suspendue lors du grutage.

- Rabattez vers le haut les quatre anneaux ⑨ situés sur les côtés du réservoir.
- Fixez-y quatre accessoires de levage.
- Déchargez la station DT-Mobil Easy du véhicule de transport ou chargez-la dessus.



Important !

- Tous les accessoires de montage (corde, sangle, chaîne) doivent être de la même longueur (longueur minimale : 1 m).

- Pour le modèle avec capot, celui-ci doit être fermé et bien verrouillé au moyen des deux crochets ⑩.

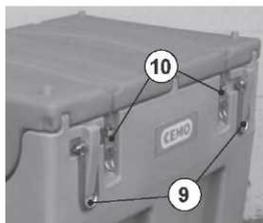


Figure 5.1a :
Crochets du capot

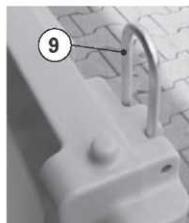


Figure 5.2.3 :
Anneau de levage
(rabbattu vers le haut)

5.3 Transport

Pour le transport, veuillez à respecter les prescriptions en vigueur relatives au transport et à l'arrimage du chargement, notamment :

- les règles du code de la route du pays concerné,
- la norme CEN 12195 sections 1 à 4 relative au calcul et au moyen d'arrimage

Pour la fixation sur le véhicule de transport, utilisez des sangles adaptées

- pour les cuves de 600 l et 430 l grutables, accrochez les sangles aux quatre anneaux de levage ⑨

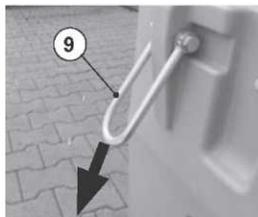


Figure 5.3.1 : Anneau de levage
(rabbattu vers le bas)

- pour tous les autres modèles, insérez les sangles dans les empreintes intégrées ⑫ de la cuve.



Figure 5.3.2 : Gorges pour sangles cuve 200 l



Figure 5.3.3 : Gorges pour sangles cuve 430 l



Important !

Liaison mécanique avant l'adhérence !

Essayez avant tout de déplacer la station en l'attellant (par ex. en la calant contre les parois).

Des forces de serrage trop élevées peuvent déformer et donc endommager la cuve.

Conseil :

Utiliser un tapis antidérapant.



Attention !

Risque de dégâts matériels sur la station de ravitaillement 125 l + 200 l avec capot.

Sur ces deux cuves, le capot n'a pas de crochets, mais s'enclenche uniquement au moyen de boulons de serrage. En cas de vent fort, le capot peut s'ouvrir et se détacher, le cas échéant.

C'est pourquoi la station doit toujours être transportée avec les charnières orientées dans le sens de la marche.

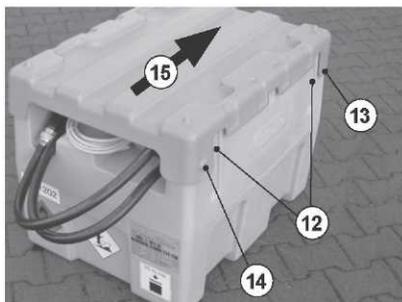


Figure 5.3.4 : Empreintes pour sangles cuve 200 l

- ⑫ Empreintes pour sangles
- ⑬ Axe de rotation du capot
- ⑭ Vis de blocage
- ⑮ Sens de la marche

5.4 Remplissage de la cuve

1. Dévissez le bouchon de l'ouverture de remplissage (rep. 2).
2. Remplissez le réservoir via l'ouverture de remplissage au moyen d'un pistolet distributeur à fermeture automatique.
3. À l'issue du ravitaillement, obturez l'ouverture de remplissage avec le bouchon (rep. 2).
4. Éliminez immédiatement à l'aide d'un chiffon sec les saletés au niveau du réservoir occasionnées lors du remplissage.



Figure 5.4.1 : Ouverture de remplissage cuves 125 l / 430 l



Figure 5.4.2 : Ouverture de remplissage cuve 430 l grutable / cuve 600 l

5.5 Ravitaillement

1. Pour le modèle avec capot,
 - a Libérez les deux crochets à levier ⑩ (cuves de 430 l / 600 l) ou
 - b écartez légèrement les angles plus longs (cuves de 125 l / 200 l) pour dégager les boulons d'arrêt ⑭ et levez le capot vers le haut.
2. Branchez les pinces crocodile ⑤ à une source de tension appropriée (voir les plaques signalétiques sur la cuve ou la pompe). Respectez le code couleur :
 - rouge = pôle positif (+)
 - noir = pôle négatif (-)
3. Ouvrez la vanne coupe-circuit ③ de la conduite de sortie.
4. Enclenchez la pompe ⑥ via l'interrupteur (⑥ a).
5. Pour le ravitaillement, retirez le pistolet ⑦ de son support et engagez complètement le bec d'écoulement dans le réservoir/la cuve à remplir.
6. Actionnez le pistolet distributeur automatique ⑦ (le cas échéant, le bloquer avec un arrêtôir) et procédez au ravitaillement.

La ventilation et la détente de pression de la cuve s'effectuent automatiquement via la soupape déjà montée ①.



Important !

Surveillez en permanence l'opération de ravitaillement.

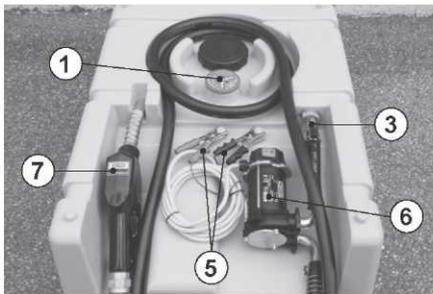


Figure 5.5.1 : DT-Mobil Easy

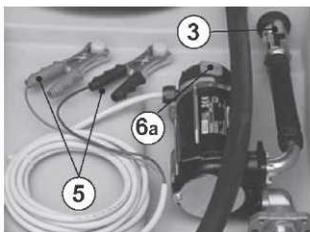


Figure 5.5.2 : Pompe

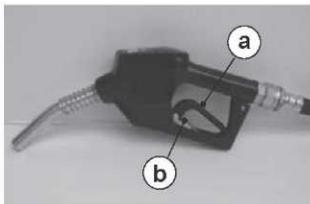


Figure 5.5.3 : Pistolet distributeur

- ③ Vanne coupe-circuit
⑤ Pinces crocodile
⑥ a Interrupteur de la pompe :
O = ARRÊT
I = MARCHÉ

- Pistolet distributeur ⑦:
a Gachette d'ouverture pistolet
b Bloqueur gachette

7. Fermez le pistolet distributeur automatique ⑦ et laissez égoutter.
8. Arrêtez la pompe ⑥.
9. Débranchez complètement la source de courant de la pompe, enroulez le câble et placez les pinces crocodile ⑤ sur les ergots de fixation de la cuve.
10. Insérez le tuyau et le pistolet distributeur dans le support intégré.
11. Fermez la vanne coupe-circuit ③ de la conduite de sortie.
12. Sur le modèle avec capot, refermez ce dernier
 - a fermez les deux crochets ⑩
 - ou
 - b appuyez sur les coins du capot jusqu'à ce que les boulons les vis d'arrêt s'enclenchent ⑭.

6. Accessoires

Les accessoires suivants sont disponibles pour la station DT-Mobil Easy :

6.1 Capot

- Comme protection verrouillable de la robinetterie.
DT-Mobil Easy 430 l / 600 l : réf. 8833



Figure 6.1.1 : Capot optionnel (cuves 430 l / 600 l)

- Comme protection de la robinetterie :
DT-Mobil Easy 125 l/200l: réf. 8963



Figure 6.1.2 : Capot optionnel (cuve 125 l / 200 l)

6.2 Compteur digital

K 24 (réf. 8832)

K 24 (réf. 8908)

Figure 6.2.1 :
Compteur pour cuves
125 l / 200 lFigure 6.2.2 :
Compteur pour
cuves 430 l / 600 l

6.3 Jauge de niveau

(réf. 8881)

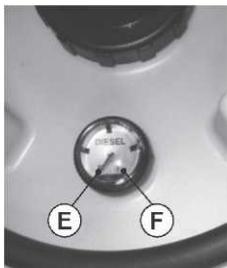


Figure 6.3.1 : Jauge de niveau pour cuve 430 l

(réf. 10089)

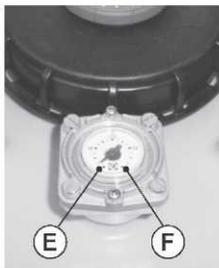


Figure 6.3.2 : Jauge de niveau pour cuve 600 l

E = vide, F = plein

7. Entretien et inspection

7.1 Mesures de sécurité



Important !

Les vêtements de protection doivent être fournis par l'exploitant.

Qui peut effectuer des travaux d'entretien et d'inspection ?

Les travaux d'entretien normaux peuvent être effectués par les opérateurs.



Important !

Les inspections des stations de ravitaillement avec homologation ADR ne peuvent être réalisées que par du personnel spécialement formé par un spécialiste.

Renseignez-vous auprès du fabricant au sujet de ces formations.

7.2 Tableau d'entretien et d'inspection

Intervalle	Élément	Opération
Si besoin	Extérieur station	Éliminer les saletés et le gasoil
Tous les mois	Réservoir	Contrôle visuel des dommages éventuels
Tous les mois	Conduites	Vérifier que les flexibles ne sont pas fendus ou poreux, vérifier que la robinetterie ne fuit pas (remplacer les pièces défectueuses)
Tous les ans	Cuve (crépine d'aspiration)	Nettoyer (cf. fig.) en cas de niveau faible de gasoil dans la cuve
Tous les 2,5 ans	Station	Inspection par un spécialiste avec : - documentation dans le compte rendu de contrôle (voir 10) - inscription sur la plaque signalétique avec un stylo dont l'encre résiste à l'eau

- Dévissez le bouchon de l'ouverture de remplissage.
- Passez la main dans l'ouverture et sortez le tuyau d'aspiration.
- Nettoyez la crépine.
- Effectuez les étapes 1 à 3 dans l'ordre inverse.



Figure 7.2 : Filtre d'aspiration

8. Mise hors service

8.1 Mise hors service après expiration de l'homologation ADR

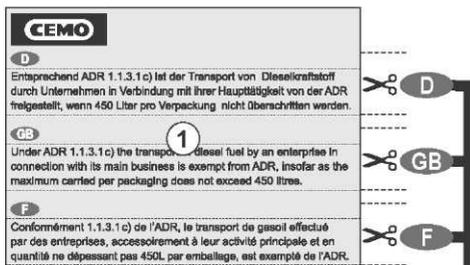
Après expiration de l'homologation ADR au bout de 5 ans à compter de la date de fabrication. Les stations de ravitaillement peuvent ensuite être utilisées selon la réglementation ADR 1.1.3.1 c) (voir point 1.2.2 du présent manuel d'utilisation).



Important !

Comme le numéro d'homologation n'est plus valable, il doit être rendu illisible sur la plaque signalétique de la cuve.

À cet effet, vous pouvez utiliser l'étiquette adhésive ① jointe aux documents de la station DT-Mobil Easy. Découpez un bloc de texte dans la langue de votre choix (allemand / anglais / français) et collez-le par dessus le numéro d'homologation sur la plaque signalétique ②.



8.2 Arrêt définitif / déclassement de la station de ravitaillement

- Tout d'abord, videz entièrement la cuve (au moyen de la pompe via le tuyau de distribution ou le pistolet distributeur).

Ensuite :

- démontez la station DT-Mobil Easy. Triez les pièces selon leurs matériaux et mettez-les au rebut conformément aux directives locales.



Danger

de pollution par les restes du contenu de la cuve.

Récupérez ce contenu séparément et éliminez ces restes dans le respect de l'environnement selon les directives locales.

9. Garantie

Nous assurons la garantie du fonctionnement de la station, de la résistance du matériel et d'un traitement impeccable conformément à nos conditions générales de vente.

Ces dernières peuvent être consultées sur <http://www.cemofrance.fr/cgv.html>

Condition d'application de la garantie : le strict respect des instructions d'exploitation et d'entretien jointes ainsi que des directives en vigueur pour tous les points.

La garantie légale devient caduque en cas de modification de la station par le client sans l'accord du fabricant CHEMOWERK GmbH.

La société CHEMOWERK GmbH décline également toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation inappropriée.

10. Compte rendu de contrôle

au verso

11. Déclaration de conformité DT-Mobil Easy avec homologation ADR

Déclaration de conformité CE selon la directive machines 2006/42/CE Annexe II 1.A

Le fabricant / responsable de la mise sur le marché

CHEMOWERK GmbH
In den Backenländern 5
D-71384 Weinstadt

déclare par la présente que le produit suivant

Désignation du produit : Station de ravitaillement gasoil mobile
Fabricant : CEMO
Désignation du type : DT-Mobil Easy
Numéros de fabrication : 10081-10083, 10085-10088, 10112

Descriptif :

Station de ravitaillement gasoil mobile (GRV) avec cuve PE simple paroi
(conforme à l'homologation ADR) de différentes capacités (200 l, 600 l)

satisfait à toutes les dispositions en vigueur de la directive susmentionnée,
y compris de ses modifications applicables à l'instant de la déclaration.

La machine respecte en outre les objectifs de protection de la directive basse tension 2006/95/CE.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

EN 349:1993+A1:2008	Sécurité des machines - Écartements minimaux pour prévenir les risques d'écrasement de parties du corps humain
EN 60204-1:2006/A1:2009	Sécurités des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : Règles générales (IEC 60204-1:2005/A1:2008)
EN 60204-1:2006	Sécurités des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : Règles générales (IEC 60204-1:2005 (modifiée))
EN 809:1998+A1:2009	Pompes et groupes motopompes pour liquides - Prescriptions techniques générales de sécurité
EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
EN ISO 13857:2008	Sécurité des machines - Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses (ISO 13857:2008)

Nom et signature de la personne (juridique) ayant reçu pouvoir pour rédiger les documents techniques :
voir plus haut (= fabricant)

Lieu : Weinstadt
Date : 04.04.2012



(signature)

Eberhard Manz, Gérant de Chemowerk GmbH

11. Déclaration de conformité DT-Mobil Easy selon ADR 1.1.3.1 c)

Déclaration de conformité CE selon la directive machines 2006/42/CE Annexe II 1.A

Le fabricant / responsable de la mise sur le marché

CHEMOWERK GmbH
In den Backenländern 5
D-71384 Weinstadt

déclare par la présente que le produit suivant

Désignation du produit : Station de ravitaillement gazoil mobile
Fabricant : CEMO
Désignation du type : DT-Mobil Easy
Numéros de fabrication : 8709, 8872, 8921-8925, 8928, 8960-8961, 10004, 10074-10075, 10218

Descriptif :

Station de ravitaillement gazoil mobile (GRV) avec cuve PE simple paroi
(conforme à l'homologation ADR 1.1.3.1 c) de différentes capacités (125 l, 200 l, 430 l)

satisfait à toutes les dispositions en vigueur de la directive susmentionnée,
y compris de ses modifications applicables à l'instant de la déclaration.

La machine respecte en outre les objectifs de protection de la directive basse tension 2006/95/CE.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

EN 349:1993+A1:2008	Sécurité des machines - Écartements minimaux pour prévenir les risques d'écrasement de parties du corps humain
EN 60204-1:2006/A1:2009	Sécurités des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : Règles générales (IEC 60204-1:2005/A1:2008)
EN 60204-1:2006	Sécurités des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : Règles générales (IEC 60204-1:2005 (modifiée))
EN 809:1998+A1:2009	Pompes et groupes motopompes pour liquides - Prescriptions techniques générales de sécurité
EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
EN ISO 13857:2008	Sécurité des machines - Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses (ISO 13857:2008)

Nom et signature de la personne (juridique) ayant reçu pouvoir pour rédiger les documents techniques :
voir plus haut (= fabricant)

Lieu : Weinstadt
Date : 04.04.2012



(signature)
Eberhard Manz, Gérant de Chemowerk GmbH

